

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES LEGENDES (58 330 SAINT SAULGE)

DATE : jeudi 8 février 2018

LIEU : bibliothèque de l'école des légendes

DEBUT DE SEANCE : 17h35

PRESENTS :

Parents élus au conseil d'école : mesdames Suarez, Lamotte et Derue, monsieur Picard-Cheveau

Élus : madame Quéré, adjointe au maire de la commune, madame Prost, conseillère municipale

Équipe enseignante : mesdames Hubert, Chevret, Gauthy et Nesly, monsieur Basely

ABSENTS EXCUSES :

*Mesdames Beaume et Gély-Touzet, déléguées départementales de l'éducation nationale
Madame Étienne, ATSEM*

Mesdames Devillers et Neveu, professeures des écoles

Madame Taupin, psychologue scolaire du RASED de Corbigny

Madame Mattès, inspectrice de l'éducation nationale

SECRETAIRES DE SEANCE : mesdames Suarez et Hubert

PRESIDENT DU CONSEIL : monsieur Basely

CIRCULATION DE LA FEUILLE D'EMARGEMENT ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR :

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation de la rentrée scolaire
2. Inscription et admission en maternelle
3. Présentation du site Internet de l'école
4. Informations sur l'absentéisme scolaire
5. Informations sur la coopérative scolaire
6. Informations sur l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)
7. Informations relatives à l'école et à chaque classe
8. Questions diverses

En préambule, les procès-verbaux des deux derniers conseils d'école sont soumis à l'approbation du conseil. Aucune remarque n'est formulée.

1. Organisation de la rentrée scolaire

La rentrée scolaire se déroulera lundi 3 septembre 2018.

88 élèves sont attendus. Voici les prévisions à ce jour.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	TOTAL
7	13	10	7	12	10	11	10	8	88

La municipalité a adressé une demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire à la direction départementale des services de l'éducation nationale de la Nièvre. Une harmonisation entre la proposition d'horaires du conseil municipal et celle du conseil d'école extraordinaire du 7 décembre a été trouvée.

Les horaires suivants ont été proposés à madame la directrice académique des services de l'éducation nationale.

Lundi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00
Vendredi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00

Les activités pédagogiques complémentaires seraient proposées à partir de 16h00.

Le prochain conseil départemental de l'éducation nationale qui se tiendra à la fin du mois de février ou au début du mois de mars émettra un avis sur la demande de dérogation.

2. Inscription et admission en maternelle

Tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de 3 ans, dans une école, si la famille en fait la demande (article L 113.1 du code de l'éducation).

La première inscription de l'enfant à l'école doit se faire en mairie.

Les représentants légaux doivent présenter le livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance, un justificatif de domicile ainsi qu'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge. La mairie délivre alors un certificat d'inscription. Une fois ces formalités accomplies, le directeur de l'école procède à l'admission des élèves.

Nous proposons que les inscriptions en mairie pour les futurs élèves de maternelle débutent dès le lundi 23 avril. Les admissions pourront ensuite se faire sur rendez-vous auprès du directeur. Lors de ce premier entretien, le directeur proposera systématiquement une visite de l'école.

Les enfants nés en 2015 résidants sur les communes de Montapas, Saint Franchy, Sainte Marie, Saint Maurice, Jailly et Saint Saulge sont concernés par ces inscriptions. Chaque mairie sera prochainement informée par le directeur de ces modalités qui doivent être confirmées par monsieur le maire.

Madame Hubert accueillera les futurs parents des élèves de sa classe le lundi 11 juin à 17h30. La collaboration avec le réseau des assistantes maternelles est renouvelée cette année.

Actuellement, l'équipe rédige un livret d'accueil qui permettra aux nouveaux arrivants de se familiariser avec le fonctionnement de l'école et de la classe de maternelle.

3. Présentation du site Internet d'école

Le site Internet de l'école qui est en ligne depuis le début du mois de janvier est présenté au conseil. Il est hébergé par le rectorat de l'académie de Dijon. L'adresse est la suivante : <http://ele-saint-saulge-58.ec.ac-dijon.fr/>

The screenshot shows the homepage of the school website. At the top, there is a navigation bar with the text 'ADMINISTRATION DU SITE' on the right. Below this is a banner featuring the French flag, the logo of the Académie de Dijon, and the school's name 'École primaire publique des légendes' with the address '58 330 - SAINT SAULGE'. A search bar is also present. Below the banner is a menu with links: ACCUEIL, DÉCOUVRIR L'ÉCOLE, INFORMATIONS PARENTS, SCOLNET DES GS/CP, CLASSE DES CM, ÉCO-ÉCOLE, and VIE DE L'ÉCOLE. The main content area has a date '16 DÉCEMBRE 2017 - ALEXANDRE BASELY' and a heading 'BIENVENUE SUR LE SITE DE L'ÉCOLE DES LÉGENDES'. A photograph of the school building is shown on the left, with text on the right stating: 'Les élèves et leurs enseignants sont ravis de vous accueillir sur le site internet de l'école. Vous y trouverez toutes les informations utiles ainsi que les comptes-rendus de réunion, le règlement intérieur, les procès-verbaux des conseils d'école, ... Bonne navigation !'. On the right side, there is a box titled 'ARTICLES RÉCENTS' containing a list of recent articles: 'Ecole et cinéma Projection n°1', 'Claude Ponti', 'Exercices d'évacuation-incendie', 'Inauguration de la nouvelle classe ULIS', and 'Accueil et retard'. At the bottom, there is a footer with links for 'Mentions légales', 'Flux RSS 2.0', 'Académie de Dijon', and 'Aide wordpress'.

Toutes les informations utiles concernant l'école mais également les comptes rendus des différentes réunions, le règlement intérieur de l'école, la charte de la laïcité, ... sont publiés. Les documents administratifs utiles aux parents sont disponibles sur le site (billet d'absence, informations sur la sécurité).

Les différentes rubriques sont présentées. La rubrique « vie de l'école » permet aux classes de publier des articles sur les manifestations et actions de l'école qui seront illustrés par des photographies ou des vidéos. Actuellement, plusieurs textes sont en préparation.

Un lien vers le site « Scolnet » de la classe des GS/CP est disponible. Madame Chevret en profite pour rappeler au conseil l'objectif de ce « réseau social de classe ».

Les membres du conseil sont invités à consulter ce site régulièrement. Ils peuvent également faire part de leurs éventuelles remarques.

4. Informations sur l'absentéisme scolaire

L'école est un lieu déterminant pour l'intégration sociale, culturelle et, à terme, professionnelle des enfants. C'est pourquoi il convient de respecter l'obligation scolaire et de veiller à l'assiduité des élèves.

Conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi du 28 septembre 2010 et selon la circulaire relative à la prévention de l'absentéisme scolaire du 28 août 2017, le directeur d'école est tenu de présenter au conseil un rapport d'information sur l'absentéisme scolaire dans l'école.

	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	<i>Moyenne</i>
Classe de TPS/PS/MS	27,31 %	26,54 %	19 %	24,57 %	15,49 %	22,58 %
Classe de GS/CP	8 %	5,3 %	3,71 %	7,8 %	2,43 %	5,45 %
Classe de CE1/CE2	4,86 %	2,78 %	2,66 %	4,43 %	4,81 %	3,91 %
Classe de CM1/CE2	3,79 %	2,19 %	3,71 %	6,15 %	3,94 %	3,96 %
Classe d'ULIS	5,65 %	6,94 %	6,25 %	9,48 %	11,33 %	7,93 %
<i>Moyenne</i>	9,92 %	8,75 %	7,07 %	10,49 %	7,60 %	8,77 %

Lors des premières années de scolarisation, les absences sont fréquentes et liées aux maladies saisonnières. De plus, des projets d'accueil des élèves sont établis entre les parents et l'enseignante permettant à certains de ne fréquenter l'école que le matin. Ceci permet d'expliquer les taux plus importants de la classe de TPS/PS/MS.

Il est rappelé que les absences doivent être justifiées par écrit ou par téléphone en laissant un message sur le répondeur de l'école. Il s'agit d'assurer la sécurité des enfants, en vérifiant que tous les élèves ayant quitté leur domicile sont bien arrivés à l'école.

Les motifs légitimes d'absence sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de la famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications et absence temporaire des personnes responsables.

En cas d'absence injustifiée, le directeur rédige un dossier d'absentéisme qu'il adresse aux services de la direction départementale des services de l'éducation nationale de la Nièvre.

5. Informations sur la coopérative scolaire

La parole est donnée à madame Chevret, mandataire de la coopérative scolaire.

Au 31 janvier 2017, le solde du compte bancaire était créditeur de 7 271,72 €. Cette somme conséquente s'explique par des rentrées d'argent importantes et des dépenses qui interviendront uniquement au troisième trimestre.

Les principales recettes sont les suivantes :

- Appel aux dons : 1 054€
- Vente de chocolats : 1 291,95€
- Vente de photographies individuelles : 470€
- Vente d'objets confectionnés au marché de Noël : 230€

Les dépenses :

- Séance de cinéma : 200€ (environ 2€ par enfant)
- Achat de caisses de rangement : 27€
- Fournitures pour des moments de convivialité (journée du handicap, la Grande Lessive, crêpes, ...) : 75€ environ

Les classes de CE et d'ULIS se sont rendues à Nevers. La facture du car s'est élevée à 175€. Les élèves ont assisté à un spectacle à la maison de la culture pour un montant de 145€. La visite du musée de l'éducation a coûté 20€.

Pour finir, madame Chevret dresse la liste des prochaines actions ou manifestations organisées par la coopérative scolaire : deuxième appel aux dons, fête de printemps, vente de photographies de classe, fête de la musique et fête de l'école. Elle précise également que les comptes peuvent être consultés sur rendez-vous.

Madame Quéré précise que la communauté de communes de financera plus les coopératives scolaires.

6. Informations sur l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré)

Sur la base du volontariat, les élèves des classes de CM et d'ULIS ont participé au cross départemental de l'USEP, mercredi 15 novembre. L'un d'eux a brillé et s'est hissé à la troisième place du podium d'une des courses. Jeudi 7 décembre, toute la classe des CM et trois élèves d'ULIS ont participé à une rencontre basket-ball au parc des expositions de Nevers. L'association des « p'tites légendes » a également organisé une rencontre sur les danses traditionnelles nivernaises qui s'est déroulée lundi 5 février. Les écoles de Saint Sulpice et d'Urzy ont été accueillies.

Prochainement, les élèves participeront à une rencontre acrosport, mercredi 7 mars. Ensuite, ils prépareront le p'tit tour à vélo et le triathlon départemental qui auront respectivement lieu le mercredi 6 et le samedi 30 juin.

Bilan financier de l'association : 257,40€ sur le compte récemment ouvert au crédit agricole et qui a principalement été alimenté par les cotisations des élèves. Une demande de subvention sera prochainement adressée à la municipalité.

Une production d'arts plastiques sur le thème de l'olympisme a été réalisée par les élèves de la classe de CM et figurera dans un recueil qui sera édité par l'association USEP 58.

L'association fait appel aux adultes volontaires, parents d'élèves pour s'investir et aider à la gestion.

7. Informations relatives à l'école et à chaque classe

Des remerciements sont adressés à la municipalité qui a réalisé des travaux de peinture dans le couloir de la classe des CE. Le panneau d'affichage destiné à la publication des informations des parents d'élèves a également été installé.

Exercices d'évacuation incendie

Mercredi 31 janvier et vendredi 2 février, l'école a organisé son deuxième exercice d'évacuation. Il avait pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel à la conduite à tenir en cas d'incendie. Tout s'est bien déroulé.

Eco-école

Le comité de suivi de l'éco-école s'est réuni lundi 18 décembre.

Des élèves éco-délégués ont pu présenter leur diagnostic sur l'eau et plusieurs pistes d'actions et de sorties ont été évoquées. Le compte-rendu de ce comité est disponible sur le site Internet de l'école.

Semaine de la laïcité et des valeurs de la République

Dans le cadre du parcours citoyen du projet d'école, les enseignants ont proposé aux enfants de participer à des ateliers sur le handicap dans la semaine du 4 au 9 décembre. Ainsi, du matériel mis à disposition a permis de se mettre dans la peau d'une personne en situation de handicap (malvoyant, malentendant, ...). L'école a ensuite ouvert ses portes vendredi 8 décembre dans le cadre de la journée sur le handicap et de la semaine des valeurs de la République.

Remerciements à l'EHPAD pour le prêt de fauteuils roulants et à la FOL pour le prêt de matériel pédagogique.

Cette action est inscrite au projet d'école (parcours citoyen).

Spectacle de fin d'année et projection cinématographique

Les enfants ont présenté un spectacle de chant vendredi 22 décembre à la salle des fêtes de la mairie. La coopérative scolaire de l'école a offert une séance de cinéma à tous les écoliers le matin. Les enfants ont assisté à la projection du film « Ernest et Célestine en hiver ». Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Café des parents

Des cafés des parents sont régulièrement organisés par l'espace socioculturel « Cœur du Nivernais ». Ils permettent de proposer des moments conviviaux. Le dernier en date a eu lieu mercredi 24 janvier à 11h45.

Article pour le journal municipal

Un article pour le journal de la commune a été rédigé par des élèves de plusieurs classes. Il sera prochainement publié.

Remerciements à la municipalité.

Conseil d'élèves

Depuis le mois de décembre, des conseils d'élèves se tiennent toutes les périodes. Ils réunissent des délégués ou représentants de classe qui se choisissent un président et un secrétaire. Les enseignants les accompagnent dans leurs discussions. Ainsi, lors de ces conseils, les règles de cour (récréation) ont été débattues et choisies par les enfants. Un règlement de cour a été rédigé. Les élèves ont également l'occasion de relever les aspects positifs de l'école.

Cette action est inscrite au projet d'école (parcours citoyen).

Fête du court métrage

L'école participera à la fête du court métrage les 15 et 16 mars. Des projections réservées aux enfants seront organisées à l'école. Les programmes de courts-métrages proposés permettront d'enrichir les apprentissages sur l'éducation à l'image.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours d'éducation artistique et culturelle).

Jouons la carte de la fraternité

L'école participera à l'opération « Jouons la carte de la fraternité » qui est une action proposée par la fédération des œuvres laïques de la Nièvre. Elle donne l'occasion aux enfants de souligner les valeurs de la République en adressant des messages de fraternité et de rejet de toute discrimination à des personnes tirées au sort dans l'annuaire. Ces messages seront rédigés par les élèves sur des cartes postales qui seront confiées au facteur aux alentours du 21 mars.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet d'école (parcours citoyen).

Visites de l'infirmière scolaire

L'infirmière scolaire réalisera des bilans infirmiers pour tous les élèves de CE2 au mois de mars.

Classe de TPS/PS/MS

Aucun élève n'a bénéficié des A.P.C. ou d'une intervention du RASED.

La classe a tiré les rois et poursuit son projet sur les animaux de la ferme. Les élèves ont écouté leurs cris. Ils ont également obtenu du beurre.

Comme prévu, une visite de la ferme pédagogique de Decize sera organisée.

Dans le cadre de la labellisation « éco-école », au cours de promenades, la classe se familiarisera avec l'eau et les animaux qui y vivent. La visite d'un plan d'eau est prévue ainsi qu'une animation avec le naturaliste, Christophe Page qui pourrait se faire avec les CM.

Dans le cadre de l'éducation à la sécurité, les enfants se rendront à la caserne des pompiers de la commune.

Classe de GS/CP

Neuf élèves bénéficient des A.P.C. en troisième période : langage et graphisme pour deux d'entre eux, production d'écrit pour cinq autres et apprentissage de la lecture pour deux enfants. Le RASED est intervenu auprès de deux élèves.

Pour favoriser l'écrit et le lien école/famille, les élèves et leur maîtresse alimentent le site « Scolnet » et celui de l'école.

Une correspondance est à l'œuvre avec une classe de Nevers.

La classe se rend régulièrement à la bibliothèque et participe au conseil des enfants. Elle s'est également investie dans le cadre de la semaine du handicap.

Les enfants pratiquent un échange avec une classe de l'IPERMA.

Avec les élèves de la classe ULIS, les GS/CP ont cuisiné des crêpes.

Dans le cadre de la labellisation « éco-école », les enfants ont caractérisé les mélanges et appris à photographier. Les étapes de la matière ont été étudiées. Les élèves de CM1 ont pu échanger à ce sujet avec les GS/CP.

Prochainement, des sorties en ville, au jardin seront programmées. Des plantations seront réalisées.

Classe de CE

Cinq élèves bénéficient des A.P.C. en troisième période. Le RASED est intervenu auprès d'un élève.

Les élèves ont participé à un petit déjeuner anglais afin de réinvestir en situation ce qu'ils ont appris en classe.

Dans le cadre d'une collaboration avec l'IPERMA, un intervenant en cirque interviendrait probablement dans les mois à venir.

Classe de CM

Cinq élèves bénéficient des A.P.C. en troisième période : renforcement de la fluidité de la lecture. Le RASED est intervenu auprès d'un élève.

Commémoration du 11/11

Les élèves ont participé à la commémoration du 11 novembre organisée par la municipalité de Saint Saulge. Ils ont lu le texte du ministre des anciens combattants et le nom des morts pour la France. La Marseillaise a été entonnée en chœur avec les personnes présentes.

Remerciements à la municipalité pour le pot de l'amitié offert aux élèves et à l'enseignant.

Piste d'éducation routière

Mardi 16 janvier, la prévention routière et son gendarme étaient présents à l'école de Saint Saulge. Ils ont proposé une piste d'éducation routière sur laquelle les élèves de CM2 se sont entraînés leur bicyclette. Une sensibilisation théorique a été organisée le matin. Une sortie dans le village a également été organisée. Cette intervention a permis aux élèves d'être sensibilisés aux différents enjeux de la sécurité routière. Elle s'inscrivait dans le cadre des

actions de liaison avec les écoles du secteur de collège. En effet, les CM2 des écoles de Bona, Crux-la-ville et Rouy ont été accueillis.

Remerciements aux parents accompagnateurs.

Visite de Claude Ponti

Les élèves ont présenté tout un contenu de réalité augmentée sur tablettes créé à partir de l'album « Georges Lebac » étudié en classe. Son auteur a bien voulu se prêter à une séance de questions/réponses et de dédicaces. Une « classe-ouverte » a permis aux parents d'apprécier les productions de leurs enfants. Valorisation sur le MUZ.

Remerciements à l'atelier Canopé de Nevers.

Opération Pièces jaunes

L'opération a permis de collecter 14,03€ qui ont été remis à la fondation « Hôpitaux de France ».

Correspondance

Après avoir expédié leur premier envoi, les élèves ont reçu les réponses de leur correspondant avec joie. Ils s'attellent maintenant à rédiger leur deuxième lettre.

Classe robot

A l'issue de cette classe robot « Lego WeDo 2.0 », une visite d'un site industriel sera organisée en collaboration avec madame Dagobert, professeure de technologie au collège. Les élèves pourront ainsi découvrir un site industriel et des robots en action.

La classe participera également à la manifestation « accros de briques » organisée par le comité des fêtes de Saint Saulge le dimanche 25 mars.

Concert à l'EHPAD

Les élèves de la classe sont invités à produire un concert à l'EHPAD dans le courant du mois d'avril.

Semaine de la presse et des médias

Le thème de la 29^{ème} édition qui se tiendra du 19 au 23 mars, est « d'où vient l'info ? ». Plusieurs titres de presse seront étudiés et mis à disposition des élèves qui seront ainsi sensibilisés au système des médias. L'objectif est de former leur jugement critique et développer leur goût pour l'actualité.

Semaine des mathématiques

La classe participe à la semaine des mathématiques du 12 au 16 mars. À cet effet, des défis mathématiques seront proposés aux élèves. Nous préparerons également le concours Eurêkamaths.

Classe ULIS

Tous les élèves de la classe ULIS bénéficient d'une inclusion dans une classe ordinaire. Le RASED est intervenu auprès de deux élèves.

Les élèves ont assisté à un concert « le petit tailleur » à la maison de la culture avec la classe de CE.

Ils ont participé à toutes les manifestations de l'école.

Dans le cadre du dispositif « école et cinéma », les enfants et leur enseignante ont assisté à deux projections : « Ponyo sur la falaise » et « l'homme qui rétrécit ».

La rédaction des règles de la cour a été produite par les élèves de la classe. Ensuite, ces règles ont été présentées aux autres classes.

La classe a participé à la semaine sur le handicap et elle se rend régulièrement à la bibliothèque.

Des séances de lecture ont été organisées avec les élèves de madame Hubert.

Dans le cadre de la labellisation « éco-école », les élèves souhaitent récupérer les eaux de pluie pour les quantifier et arroser les jardins. Une sortie au pavillon du milieu de Loire sur le thème de l'eau sera organisée à la fin de l'année.

La « nouvelle » classe ULIS a été inaugurée en présence des élèves, de monsieur le maire, de madame l'inspectrice de l'Éducation Nationale, des délégués départementaux de l'Éducation Nationale et des représentants de parents d'élèves.

8. Questions diverses

Lors du premier conseil d'école, deux questions des représentants de parents n'ont pas pu être abordées. Elles le sont aujourd'hui.

11.6. Où sont rangées les serviettes en tissu des enfants de maternelle pendant la semaine ?

Comme mentionné dans le mot d'information aux familles relatif à ce sujet et afin de garantir de bonnes conditions d'hygiène, chaque serviette est rangée dans un sac plastique hermétique. Tous ces sacs sont conservés dans un casier. Cette mesure permet aux familles de fournir des serviettes de type bavoirs qui évitent de souiller les vêtements des enfants.

La municipalité fournit des serviettes en papier pour les élèves d'élémentaire.

L'organisation de la gestion de serviettes en tissu pour les élèves d'élémentaire serait trop chronophage.

11.9. Est-il possible d'avoir un mot dans le cahier de notre enfant pour savoir s'il n'a pas fait la sieste ?

Pour les enfants qui dorment habituellement, madame Hubert rédige un mot à l'attention des parents si l'enfant n'a pas fait la sieste à titre exceptionnel (agitation, stress, maladie, ...).

La séance est close à 18h35

Date du prochain conseil d'école : lundi 4 juin à 17h30.